



**ASSISTANCE**  
+1 450 844-7455  
info@stationgrill.ca

stationgrill.ca

## Garantie pour les cuisines extérieures fabriquées par Station Grill

### Félicitations!

Conformément à notre engagement en matière de qualité, d'intégrité et de fabrication experte, ce produit satisfait ou dépasse les exigences des normes les plus élevées de l'industrie.

• Composantes du cabinet - Garantie de cinq (5) ans sur les pièces et un (1) an sur la main-d'œuvre. Par la présente garantie, Station Grill s'engage exclusivement à remplacer les produits viciés. Le remplacement des produits viciés ne prolonge ni n'institue une nouvelle période de garantie. Cette garantie ne s'applique pas à :

- À la détérioration attribuable à l'utilisation normale ;
- À la détérioration attribuable à un usage abusif ou à un usage ou entretien inapproprié ;
- À la détérioration attribuable à une installation inadéquate
- À la détérioration attribuable aux accidents et à la négligence
- À la détérioration attribuable à la proximité d'une source de chaleur excessive.
- À la détérioration résultant d'altération ou de réparation conduite par du personnel n'appartenant pas à la compétence de station Grill

Cette garantie ne s'étend ni aux coûts de transport, d'installation ou de main-d'œuvre, ni aux autres indirects ou incidents liés au remplacement du produit vicié, ni à la perte de jouissance ou autres dommages ou inconvénients. Aucun distributeur, représentant ou mandataire n'est habilité à prolonger ou étendre la présente garantie. Les produits seront remplacés, selon le modèle, le profil, le fini, les dimensions et les quantités de la production d'origine. Toute modification reste entièrement à la discrétion de Station Grill. Selon la disponibilité des produits au moment du remplacement, certaines substitutions peuvent s'imposer et des frais peuvent s'appliquer.

• Collection PUR, CLASSIC, LUX ET NATUR – Façade de portes, tiroirs et panneau de finition - Garantie de cinq (5) ans sur les pièces et un (1) an sur la main-d'œuvre. Station Grill garantit à compter de sa date d'achat, dans des conditions normales d'utilisation, le fini et la décoloration.

• Coulisses de tiroirs BLUMOTION® - Garantie 5 ans - et charnières BLUM® - Garantie 5 ans. Station Grill garantit, dans des conditions normales d'utilisation, que les coulisses de tiroirs



**ASSISTANCE**  
+1 450 844-7455  
info@stationgrill.ca

stationgrill.ca

BLUMOTION® et les charnières demeureront en bon état de fonctionnement. Cette garantie s'applique au matériel seulement et n'inclut pas la main-d'œuvre.

- Comptoir Dekton - Garantie de 25 ans offert par le manufacturier et 1 an sur l'installation offert par le fabricant de comptoir. Se référer au site web du manufacturier :

<https://www.cosentino.com/fr-ca/garantie/> pour plus d'information.

- Comptoir de granit – Étant une pierre naturelle, ce produit n'a aucune garantie et 1 an sur l'installation offert par le fabricant de comptoir.

## Procédure et conditions de recours

Toutes réclamation effectuée au titre de la présente garantie doit être accompagnée d'une preuve d'achat. Veuillez allouer un temps raisonnable pour l'étude de la réclamation. Station Grill se réserve le droit de refuser toute réclamation injustifiée.

## Exclusions

Les points suivants sont exclus de la couverture de la présente garantie :

- la détérioration du produit résultant d'une usure normale;
- la détérioration de la quincaillerie dû à l'entreposage de produits chimique de piscine, spa ou nettoyant (chlore, acide, brome, lithium et autre)
- les ajustements, corrections ou dommages causés par une installation inadéquate effectuée par une personne autre qu'un représentant dûment autorisé de Station Grill;
- toute armoire ou composante d'armoire réparée ou modifiée par une personne autre qu'un représentant dûment autorisé de Station Grill;
- tout défaut, mauvais fonctionnement ou manquement causé par un usage déraisonnable, une application inadéquate ou un manque d'entretien raisonnable ou nécessaire;
- tout dommage aux armoires et aux composantes des armoires causé par l'affaissement ou des défauts structurels sur lequel les armoires sont installées;
- tout dommage causé par une catastrophe naturelle, des actes intentionnels, des accidents, une négligence ou une exposition à des produits chimiques.

La présente garantie représente les seules garanties expresses (tant verbales qu'écrites) applicables aux produits Station Grill. Personne n'est autorisé à émettre une garantie différente ou additionnelle.

Cette garantie n'est pas transférable.